



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57489>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-57489

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SPLAAD - Société Publique Locale "Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise"

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 51402185600018

Ville : Dijon cedex

Code postal : 21074

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 21

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Identifiant interne de la consultation : SPLTVX24010

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés

Adresse mail du contact : Marches@splaad.com

Numéro de téléphone du contact : +33 345839013

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer au Règlement de la Consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer au Règlement de la Consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer au Règlement de la Consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 08/07/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : Prix des prestations : 50% Valeur technique : 50% Voir détail dans le Règlement de la Consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : DIJON METROPOLE "PARC D'ACTIVITES DE BEAUREGARD" - PHASE 3 - MARCHE ALLOTI DE TRAVAUX (3 lots)
Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : DIJON METROPOLE "PARC D'ACTIVITES DE BEAUREGARD" - PHASE 3 - MARCHE ALLOTI DE TRAVAUX (3 lots)
Lieu principal d'exécution du marché : Parc d'activité Beauregard - M122A et rue de Beauregard à Longvic (21600) - M996 à Ouges (21600)
Durée du marché (en mois) : 10
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Oui
Type de marché réservé :

- Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Voiries et réseaux humides
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112500
Lieu d'exécution du lot : Longvic/Ouges - Parc d Activités de Beauregard
- **Description du lot :** Lot 2 : Réseaux secs
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45231400
Lieu d'exécution du lot : Longvic/Ouges - Parc d Activités de Beauregard
- **Description du lot :** Lot 3 : Espaces verts
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112700
Lieu d'exécution du lot : Longvic/Ouges - Parc d Activités de Beauregard

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Procédure de passation : Conformément à l'article R. 2123-1, 1^o du Code de la commande publique, le marché est passé par procédure adaptée. Délai d'exécution : Le délai prévisionnel du marché est de 10 mois (hors période de préparation). Date prévisionnelle de début des prestations : septembre 2024. Clauses d'insertion obligatoires pour chacun des 3 lots : Application des dispositions des articles L2112-2 et R2111-4 du Code de la Commande Publique : clause obligatoire d'insertion par l'activité économique au titre de l'exécution du marché. Variantes : La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire n'est pas autorisée. Aucune variante n'est prévue par le maître d'ouvrage. Prestations supplémentaires éventuelles : Lot 1 « Voiries et réseaux humides » : Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour une ou plusieurs prestations

supplémentaires éventuelles facultatives : PSE n°1 - TF5 : Fourniture et pose d'un décanteur lamellaire dimensionné sur 475 l/s (pluie de retour 2 ans) y compris équipements d'alerte et de niveau des boues (Traitement MES - Hydrocarbures...). PSE n°2 - TF1 : Fourniture et pose d'un décanteur lamellaire dimensionné sur 265 l/s en sortie du bassin OA9 réalisable en phase 2 (marché en cours) y compris équipements d'alerte et de niveau des boues (Traitement MES - Hydrocarbures...). Si elle est retenue, la PSE ne se substitue pas à la solution de base mais vient s'ajouter aux prestations demandées dans le marché. Le maître d'ouvrage n'est jamais obligé de retenir une PSE. Si elle est retenue, elle est notifiée en même temps que le marché. Concernant les lots 2 « Réseaux secs » et 3 « espaces verts » : Le marché ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle facultative ou obligatoire.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/05/2024